



L'Energie, UN BESOIN POUR NOS INDUSTRIES.

SOMMAIRE

DOSSIER

L'énergie : un besoin pour
nos industries.

7

Actualités

Le salaire,
la meilleure taxe sur le capital.

6

CFJ

Jeunes & à la CGT,
un pas à faire !

11

Partenaire



TOURISTRA
Vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

Des vacances pour tous

Générosité

Partage

Loisirs

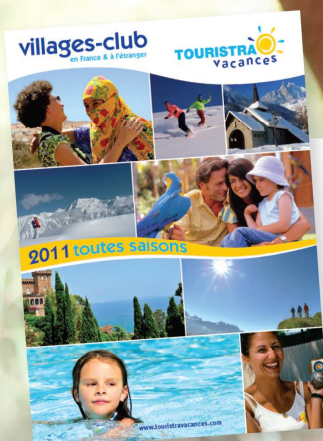
Animation

Balades

Convivialité

Solidarité

Sodistour - Touristra Vacances. Agence de voyages LI 075 95 0515

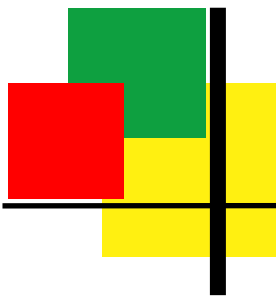


Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10
- Lille : 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)



ÉDITORIAL

**Nous avons les moyens, nous avons la force,
Pour gagner sur les salaires, l'emploi, la protection sociale !**

Bougeons-nous !

Tous conscients que ça ne va pas, une réalité : nos salaires, nos classifications, ne sont pas au niveau du travail, les décisions gouvernementales sont injustes socialement, nos patrons ne voient que l'argent, le résultat financier, sans aucune considération pour les salariés, leur vie, leur avenir.

Il nous reste à convaincre, à nous convaincre, que nous pouvons peser sur ces choix, que nous pouvons changer la donne, ensemble !

Quand les salariés sont en grève, arrêtent de travailler, à cet instant, patrons, directions d'entreprises, sont contraints de reconnaître que sans travail, pas de résultat ; sans travail, pas de richesse ; sans travail, pas d'entreprise !

Quand les salariés sont en grève, la peur change de camp, ce sont les patrons qui, rapidement, cherchent comment faire pour que le travail reprenne, que la source de leurs richesses reprenne son cours.

Faire grève pour nos revendications, c'est obligatoire, incontournable, si on veut que ça change !

D'autant plus que leur appétit de "toujours plus" est sans fin : des idées pour réduire, supprimer nos droits, foisonnent, surtout en cette période électorale : les uns disent TVA sociale, d'autres CSG, présentant ces deux impôts comme inéluctables pour la protection sociale, alors qu'en fait, les 2 scénarios visent à diminuer les cotisations patronales en les transférant sur les salariés, la population, tout en réduisant leurs droits.

Pourtant, de l'argent, des profits, il y en a par milliards ! Pour qui ? Pour quoi ? Ces richesses, il faut aller les chercher, se les réapproprier !

- Augmenter les salaires, les classifications.
- Créer du travail, de l'emploi pour les jeunes, est indispensable, nécessaire pour l'économie globale du pays, pour les besoins de la population.
- Disposer d'une protection sociale digne de notre époque, garantissant droits à la santé, aux soins, etc....
- Développer les Services Publics garants du niveau et de qualité de vie pour toute la population.

**Oui, bougeons-nous ! Levons la tête ! Organisons-nous !
Luttons ensemble pour nos revendications !**

La Cour des Comptes des Finances Publiques pointe 175 milliards d'euros par an d'aides publiques données aux entreprises.

Cela représente plus de 5 300 000 d'emplois à 1700 € par mois, la disparition du chômage, de la misère, la possibilité d'alléger nos conditions de travail, de respirer, d'améliorer notre santé, de relancer l'activité industrielle par la consommation.

Ces 5 300 000 d'emplois, de salaires, apporteraient près de 80 milliards d'euros dans les caisses de notre Sécurité Sociale, nos retraites.

**Bougeons-nous ! Travaillons ensemble à s'organiser
CGT pour lutter et gagner.**

**Construisons dès maintenant l'action nationale
interprofessionnelle prévue le 11 octobre !**

n° 491

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Alliances

Issn = 0763-7497

PPG : la géolocalisation, c'est **non** !

Et cette fois, c'est un tribunal qui le dit en donnant raison à nos camarades du syndicat CGT de PPG LSC de Gennevilliers et à la Fédération, partie prenante du dossier.

Nous le savions, bon nombre d'entreprises ont des velléités de mettre en place des systèmes de géolocalisation avec pour objectif, non avoué bien sûr, de fliquer les salariés itinérants, comme on dit "ceux de la route" et le nombre de salariés concernés de notre Fédération est bien plus important qu'on ne pourrait le penser.

Entre les VRP, VM, délégués médicaux, les roulants de la répartition pharmaceutique, etc., c'est par milliers que l'on peut compter les salariés concernés, rien que pour nos branches d'activités.

Le rendu de jugement est clair et s'appuie sur les recommandations de la CNIL N°2006-066 du 26 mars 2006 auxquelles viennent s'opposer les arguments présentés par la direction dans les documents de consultation et qui mettent en exergue, dixit le juge :

- Réduction des coûts par optimisation des tournées clients et prospects.
- Plus grande pertinence dans l'appréciation du travail effectué (*relation temps passé chez le distributeur avec le chiffre d'affaires*).
- Renforcement de la présence sur le terrain.
- Qu'il s'agit donc bien d'un dispositif destiné à améliorer

la gestion du temps de travail et la rentabilité des salariés commerciaux et techniciens itinérants.

Le Tribunal de Grande Instance, au vu de ces éléments et d'autres, a donc fait interdiction à PPG LSC de poursuivre la mise en place et l'exploitation de son système de géolocalisation.

Vous trouverez le rendu jugement complet sur le site Internet de la Fédération www.fnic.cgt.fr onglet juridique / droits & libertés - conditions et temps de travail.

Mais ne soyons pas dupes, ni naïfs !

Même avec ce rendu de jugement, nous savons tous qu'aujourd'hui avec les nouvelles technologies, le problème reste persistant, dans la mesure où un ordinateur portable vous est fourni, vous êtes géolocalisable à chaque fois que vous vous connectez, de même avec le téléphone portable qui vous est fourni, comme avec les clés 3G ou autres.

Il y a tout de même une différence fondamentale : **si l'employeur exploite ces données de façon cachée, celles-ci ne peuvent être utilisées contre vous.**

Ce n'est que dans le cadre d'une mise en place de façon ouverte et après information et consultation des IRP que les données peuvent être utilisées à charge contre un salarié.

Mais là, si nous faisons valoir notre droit et ce rendu de jugement, **la géolocalisation pour flicage ne passera pas.**

Les **DUNLOP Riom (63)** en grève pour leurs salaires.

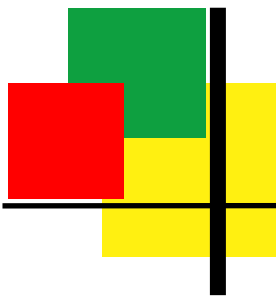
Les 5 & 6 septembre, à l'appel de la CGT, les salariés de Dunlop Riom (63) se sont mis en grève pour soutenir une revendication de 4 % d'augmentation des salaires.

La lutte s'est traduite par l'arrêt de la production et une participation de 99 % des salariés de la fabrication.

A l'heure où nous imprimons, la bataille continue.

Gageons que leur détermination leur permettra d'arracher leur dû.





Ferropem (30), la lutte doit continuer !

La lutte continue chez FERROPEM à Laudun dans le Gard pour exiger l'arrêt de la procédure pour licenciement du délégué syndical CGT et secrétaire du CHSCT.

C'est un acharnement sans précédent contre Philippe MARCHESE parce qu'il représente la CGT et qu'à plusieurs reprises, il a fait arrêter les installations pour mise en danger du personnel.

Le 16 août dernier s'est tenu le Comité d'entreprise qui a refusé le licenciement.

La CGT attend que le Ministère du travail suive l'avis de l'inspection du travail qui a aussi refusé le licenciement de Philippe.

Les salariés de Laudun, mais aussi de tout le groupe, ne sont pas dupes, ils savent bien qu'à travers Philippe, c'est la CGT qu'ils veulent affaiblir.

Aux dernières élections, à plus de 80 %, les salariés ont voté CGT et c'est bien cela qui dérange : une CGT active, efficace au plus près des salariés. Le 8 juillet, puis le 16 août, toutes les entreprises du groupe étaient à l'arrêt pour soutenir Philippe.

La lutte doit continuer pour permettre l'arrêt de toutes les procédures engagées contre Philippe : c'est une nécessité !



VENINOV Vénissieux (69), mobilisation !

Le leader européen de la fabrication de la toile cirée jette à la rue 88 salariés, sans compter les emplois de sous traitants, alors que le carnet de commandes et de clients est plein.

Les salariés avec la CGT **occupent** depuis fin juillet leur usine et **défendent** leurs emplois en protégeant leur outil de travail.

La liquidation judiciaire est la conséquence d'une mauvaise

gestion, de malversations et des opérations financières opaques avec les requins de la finance.

Leur lutte s'est élargie sur le bassin lyonnais et l'interpellation du préfet qui avoue aujourd'hui avoir été trompé par les interlocuteurs financiers.

Leur lutte est le combat que mène la Fnac depuis de nombreuses années pour pérenniser les emplois industriels.

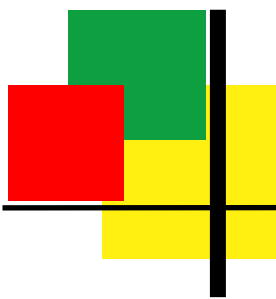
De l'argent, il y en a pour spéculer et il n'y en aurait pas pour sauvegarder nos sites industriels ?

Où est passé l'argent créé par le travail des salariés de Veninov ?

Les salariés de Veninov avec la CGT ne laisseront pas décider seul le patronat de leur avenir et feront tout pour que Veninov continue à vivre.

La mobilisation reste le mot d'ordre.





Le salaire, la meilleure taxe sur le capital !

La situation financière des salariés ne cesse de se dégrader, avec les difficultés croissantes que rencontrent les familles pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Les destructions d'emplois dans nos différentes branches d'industries n'ont jamais atteint de tels sommets, la précarité est en hausse, le sous emploi en France représente plus de 6 % des actifs.

Les fausses solutions du gouvernement pour développer le pouvoir d'achat ne sont que du "bricolage" : déblocage de la participation, travail du dimanche, partage de la valeur ajoutée en trois tiers.

Dernière trouvaille, le "partage des profits" : une escroquerie qui consiste à faire croire aux salariés qu'ils pourraient bénéficier des profits, qui sont par définition la part des richesses ponctionnée par le capital sur le travail.

"1000 euros pour les salariés des entreprises dont les profits ont augmenté".

Plus de trois salariés sur quatre du secteur privé et la totalité de celles et ceux qui relèvent du Service Public sont exclus du dispositif.

La part des salaires dans les richesses créées par le travail n'a cessé de s'affaiblir ces 20 dernières années, seuls les mouvements sociaux à des périodes données, ont imposé au patronat de répondre aux revendications salariales sans pour autant remettre en cause l'efficacité économique du pays.

Que devons-nous imposer à nos employeurs ?

1 - Réduire les inégalités croissantes des salaires.

Il n'est pas admissible qu'un nombre croissant de salariés soient placés en situation de dépendance, pendant qu'une minorité s'octroie des privilèges indécents.

Cette dernière décennie, les inégalités se sont creusées de façon conséquente. Les salariés les mieux payés ont vu leur salaire s'accroître plus rapidement que l'ensemble des autres catégories.

Les 10 personnes les plus riches en France ont une fortune cumulée en 2010 de 106 milliards d'euros, soit l'équivalent de 4,3 millions de salariés payés au SMIC pendant un an, cotisations patronales comprises.

2 - Reconnaître l'amélioration des niveaux de qualifications dans le salaire, ce qui s'oppose aux rémunérations aléatoires notamment participation et intéressement qui sont soumis à des objectifs de rentabilité, non soumis à cotisations.

La politique délibérée de bas salaires depuis des années dans nos entreprises a eu pour effet de déstructurer les grilles de classifications, où de plus en plus de salariés diplômés se retrouvent au niveau du SMIC.

Celui-ci ne correspond plus à ce pour quoi il a été créé : assurer aux salariés les moyens de mener de façon autonome une existence "normale".

C'est pourquoi nous devons exiger que chaque salarié soit payé au salaire correspondant à sa qualification.

La grille fédérale avec 1700 euros au 1^{er} coef est un point d'appui.

3 - Améliorer le pouvoir d'achat.

Vivre décemment dans une société dite "civilisée" ne devrait pas être un objectif à atteindre, mais découler naturellement du partage des richesses créées par le travail.

De plus en plus de familles n'arrivent pas à se loger, se soigner, se nourrir, les budgets familiaux explosent.

L'UNAF donne l'exemple d'une famille de 2 adultes, 2 enfants de 6 et 12 ans, avec un budget mensuel de 2571 euros. La répartition moyenne des charges est la suivante : logement 28 %, alimentation 28 %, soit plus de la moitié du budget. Reste, l'habillement, les transports, l'entretien et toutes les charges incompressibles (*impôts, gaz etc.*). Moins de 18 % passent dans la culture et les loisirs.

4 - Accroître les ressources de la Sécurité Sociale et des caisses de retraites.

Un financement de haut niveau de la protection sociale contribue positivement aux conditions de vie de l'ensemble de la population.

C'est par le développement de l'emploi industriel, la hausse des salaires et la suppression de toutes les exonérations ou modulations de cotisations sociales que cet objectif sera atteint.

La politique salariale doit rester un élément majeur de notre démarche revendicative.

C'est certes une autre conception du partage de la valeur ajoutée, mais la seule pour assurer le développement social et économique dont le pays a besoin.

L'ÉNERGIE : UN BESOIN POUR NOS INDUSTRIES !

Depuis la catastrophe de Fukushima, le débat sur nos besoins énergétiques est relancé, en particulier en France, pays le plus nucléarisé du monde.

Ceci dans un contexte où l'on parle d'une économie "bas carbone" (*c'est-à-dire baisser les rejets de CO₂*), alors que les besoins des populations en matière d'énergie sont en croissance continue.

Après Fukushima, les **effets d'annonces** se multiplient, aux États-Unis (*un pays très dépendant des énergies fossiles*), en Italie (*grand importateur d'électricité*) et en Allemagne qui vient d'annoncer un "abandon de l'atome civil" pour le remplacer par... des centrales à gaz, productrices de CO₂.

En France comme ailleurs, le débat est posé : quelles énergies pour demain, ou plutôt, après-demain, vu la très grande inertie des systèmes énergétiques ?

La proportion des différentes énergies, stable pour les 30 prochaines années.

La majorité de la population mondiale n'a qu'un accès très limité à l'énergie :

un africain ne dispose, essentiellement sous la forme de bois de chauffage, que de 10 % de l'énergie consommée par un américain du nord ; deux milliards d'êtres humains n'ont accès à aucune électricité.

Limiter ou refuser l'accès à l'énergie à cette majorité d'humains, c'est leur refuser tout développement.

Si bien que la demande énergétique mondiale est en croissance constante.

La consommation mondiale d'énergie est aujourd'hui assurée à 86 % par des énergies fossiles, dont 6 % par le nucléaire.

Du fait de la croissance de la demande, que cela plaise ou non, cette proportion devrait relativement peu varier dans les deux ou trois prochaines décennies.

Par exemple, pour couvrir ses besoins, la Chine met en service une centrale à charbon par semaine.

L'Inde possède, depuis 2009, la plus grande raffinerie de pétrole du monde, d'une capacité annuelle de 68 millions de tonnes, soit, pour une seule usine, 80 % de la somme des raffineries françaises.

Le démantèlement de telles installations, lourdes d'investissements, tout comme celui du parc nucléaire français, qui a coûté environ 150 milliards d'euros d'investissements, est peu probable à court ou moyen terme.

Dans les pays riches, en France, ce délai de 30 ans doit être mis à profit pour économiser l'énergie et développer les nécessaires énergies renouvelables à même de remplacer les énergies fossiles.

Une industrie forte a besoin d'énergie.

L'industrie en France, comme ailleurs, est structurante de notre société et notre mode de vie.

De l'industrie dépendent un secteur tertiaire développé, des services publics, de l'hôpital à l'université, et des infrastructures territoriales adaptées aux besoins de la population française.

Or, cette indispensable industrie a elle-même besoin d'énergie.

La consommation brute d'énergie de l'industrie française a été relativement stable sur la période 1993-2008.

Les industries chimiques constituent le premier secteur consommateur d'énergie dans l'industrie, devant la sidérurgie, les industries agro-alimentaires et le papier carton.

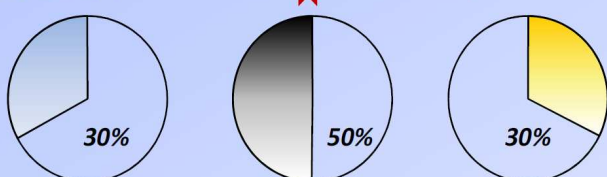
A eux seuls, ces 4 secteurs industriels représentent les deux tiers de la consommation brute de l'industrie, dont une part importante en tant que matière première (*pétrole, gaz*).



BESOINS ÉNERGÉTIQUES DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE :



BESOINS DES INDUSTRIES CHIMIQUES :



du GAZ...

des PRODUITS PÉTROLIERS...

de L'ÉLECTRICITÉ...

...UTILISÉS DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE

On peut déplorer que la grande majorité des 91 millions de barils de pétrole (1 baril = 159 litres) consommés chaque jour dans le monde soit brûlée et finisse sous forme de CO₂.

Nous réaffirmons que le pétrole, un produit que la nature a mis des milliers d'années à fabriquer, doit être utilisé sous forme d'une matière première et non d'une énergie.

C'est bien dans ce sens que la FNIC-CGT envisage une économie "bas-carbone" : les hydrocarbures doivent être utilisés comme ressources, par exemple, pour les engrais chimiques, sans lesquels, quoi qu'on en dise, l'alimentation des milliards d'êtres humains de notre planète deviendrait impossible.

Energie d'origine nucléaire : une nécessité qui doit être strictement encadrée.

Dans l'énergie consommée par l'industrie en France, l'électricité représente un peu moins de 30 %.

Si on zoome sur la répartition production / consommation en seule **électricité** en France, on s'aperçoit que le secteur des industries chimiques représente 10 % de la consommation intérieure totale.

Pour mémoire, dans notre pays, la production électrique est principalement assurée par les 58 réacteurs nucléaires (77 % de la production), le reste étant composé à quasi-égalité par l'hydroélectricité (400 barrages pour 12 % de la production) et les centrales thermiques à flamme pour 10 % (charbon, fioul et gaz).

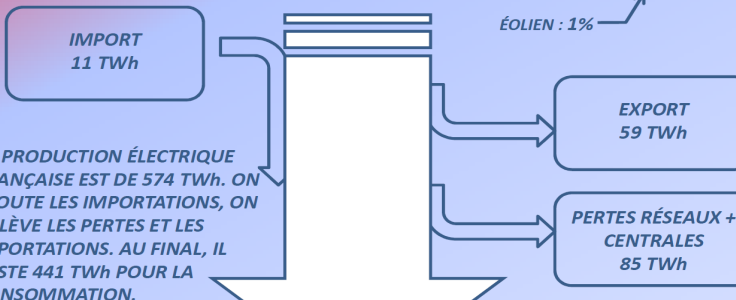
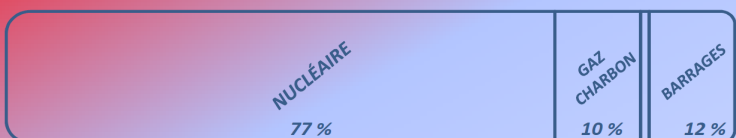
Les 2000 éoliennes françaises représentent un peu plus d'1 % de la production électrique, soit moins qu'un seul des quatre réacteurs nucléaires de la centrale de Paluel (76).

Malgré le fort potentiel éolien français, le 2^e d'Europe, cette énergie intermittente et grande consommatrice d'infrastructures, est condamnée à rester une énergie d'appoint.

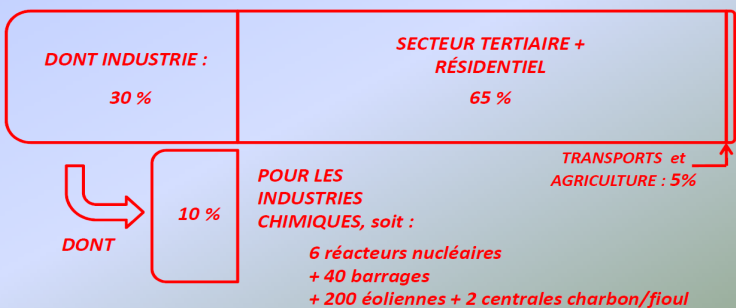
ZOOM SUR L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN FRANCE :



PRODUCTION ÉLECTRIQUE : 574 TWh



CONSOMMATION ÉLECTRIQUE : 441 TWh



Au final, 6 réacteurs nucléaires, 40 barrages, 200 éoliennes et 2 centrales à charbon n'existent que pour alimenter les industries chimiques en France !

Sauf à accepter de retourner vivre dans des cavernes, il faut bien reconnaître que **les industries chimiques** (pétrole, chimie, caoutchouc, plasturgie, industrie pharmaceutique) sont des industries qui répondent à des **besoins fondamentaux humains**.

En plus de répondre à ces besoins, les industries chimiques sont à la croisée de nombreuses activités : la sidérurgie, les verres et céramiques, le papier, l'agriculture, ainsi que d'innombrables entreprises de services industriels, du secteur de la construction à celui de l'informatique, pour ne citer que ceux-là.

Nos industries chimiques ne peuvent répondre à ces besoins qu'en accédant à **l'énergie**.

En France, une partie importante de cette énergie est d'origine nucléaire.

Il serait donc parfaitement **hypocrite de laisser croire qu'une sortie rapide du nucléaire serait sans conséquence majeure pour les industries chimiques de notre pays**, en termes de salaires, d'emplois industriels, donc de services publics, et de niveau de développement de notre société.

Comme les industries chimiques, le nucléaire est une activité dangereuse, c'est pourquoi son utilisation doit être très **strictement contrôlée**.

Le risque principal de ce secteur est d'abord sa soumission à des règles de **profitabilité**.

Ainsi en Europe, en France, des groupes privés comme Total ou GDF-Suez s'intéressent à ce secteur qu'ils considèrent comme un **marché**.

D'autre part, la **sous-traitance** est massivement utilisée dans l'industrie électronucléaire française, or le recours, pour des raisons de profits, à la sous-traitance est générateur de risques énormes, comme on l'a vu en 2001 à **AZF Toulouse**, ses 31 morts et ses 10 000 blessés.



Il faut enfin **encadrer l'utilisation** de l'énergie nucléaire, pour éviter par exemple que des centrales nucléaires françaises n'existent que pour alimenter l'industrie de l'Allemagne qui vient d'annoncer... sa sortie du nucléaire !

L'heure est donc au **renforcement des moyens consacrés au nucléaire** pour assurer sécurité et accès à l'énergie pour tous et pour l'industrie.

Quelles énergies pour demain et après-demain ?

Dans cette situation, les discours sur un monde (*désirable*) où le consommateur serait producteur auto-suffisant de son énergie, une société décentralisée d'appartements et d'usines autonomes grâce à des panneaux solaires ou des éo-

liennes, relèvent aujourd'hui du **mythe**.

La population française n'a jamais été aussi **urbanisée**, et malgré les délocalisations, notre pays reste une **puissance industrielle** qui nécessite le maintien et le développement de réseaux énergétiques suffisamment dimensionnés pour couvrir les besoins de son industrie.

Le développement durable, y compris la satisfaction des besoins humains, passe par l'intensification, le soutien politique et financier des recherches en matière d'économies d'énergie, de solaire, biomasse etc.

Cela passe aussi par la mise en œuvre des technologies de traitement des déchets de production de l'énergie : **captage de CO₂, traitement des déchets radioactifs, démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie, y compris Tchernobyl**.

Dans les scénarios les plus optimistes, un changement majeur dans le mix énergétique (*proportion des différentes sources dans la production d'énergie*) n'interviendra que vers 2040-2050 (*proportion des différentes sources dans la production d'énergie*) : audacieuse prédiction à 40 ans d'intervalle !

En attendant le résultat des nécessaires efforts politiques et économiques, le devenir industriel de la France passe par une maîtrise publique de son énergie : électricité, gaz et pétrole, énergies renouvelables.

**“Mon métier ?
Découvrir
du pétrole
pour demain.”**

Patrick, Total,
Responsable Exploration Afrique.

**“Le mien,
favoriser
le développement
de l'énergie solaire
aujourd'hui.”**

Grégory, Total,
Chef de projet développement solaire.

Préparer le futur énergétique, c'est poursuivre la découverte de nouveaux gisements d'hydrocarbures, en Angola, en Mer du Nord... Pour Total, c'est aussi développer l'énergie solaire et contribuer à fournir plus d'énergie en émettant moins de gaz à effet de serre.

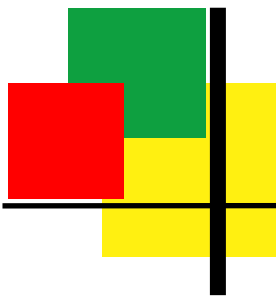
www.total.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Notre énergie est votre énergie



TOTAL



Jeunes & à la CGT : un pas à faire !

Selon une enquête, les 18-30 ans font confiance aux organisations syndicales et la CGT en tête pour sa force de propositions et qui se bat au quotidien pour répondre aux exigences des salariés.

Alors comment expliquer ce décalage entre l'expression des jeunes, leur adhésion au syndicat et leur engagement dans le syndicat ?

N'y a-t-il pas dans nos syndicats à revoir notre façon de travailler, de cerner concrètement les aspirations des jeunes, notamment sur la précarité, le salaire avec la reconnaissance des diplômes dans l'emploi occupé, la lutte contre le racisme et la xénophobie, etc...

Jeunes, prends ton avenir en main ! La CGT, c'est la parole aux syndiqués. Ce sont eux qui décident en congrès de ses orientations et de sa démarche.

Jeunes : la CGT, c'est toi qui la fait bouger !

Dans cette période où les exigences de conquêtes sociales sont très fortes, mais où les dangers de recul existent aussi, nous t'invitons à prendre toute la place que tu dois occuper dans le syndicalisme CGT quand l'heure est au rassemblement.

Prends le chemin de la lutte CGT en t'impliquant dans le fonctionnement de ton syndicat.

La rentrée sociale 2011 devrait être d'un haut niveau car les rendez-vous de luttes tant sur la santé, la sécurité au travail que sur les salaires et l'emploi, ne manquent pas.

Les jeunes sont particulièrement touchés au regard de l'évolution des

demandeurs d'emplois qui a subi une forte hausse au mois de juin.

Cela démontre que toutes "les mesurées" prises par le gouvernement et le patronat ne résolvent en rien l'emploi des jeunes en France.

Les accords sur l'accompagnement des jeunes au logement signé par toutes les organisations syndicales, hormis la CGT, et celui en cours pour favoriser leur maintien dans l'emploi, rebaptisé par le Collectif Fédéral Jeunes de la FNIC CGT "*accompagnement des jeunes pour favoriser la précarisation et l'isolement des jeunes dans l'emploi*", sont une négation des besoins de la jeunesse de notre pays.

Rendre coupable de tous les maux de la société et traiter de fainéante la jeunesse d'aujourd'hui est inacceptable et cela réveillera peut-être certains esprits pour la mobilisation et la lutte.

La désindustrialisation avec les conséquences de risques sur la santé et la sécurité des salariés, l'apprentissage des jeunes jusqu'à 26 ans, auront pour résultat d'augmenter encore plus la précarité et la sous-traitance, le sous-paiement des jeunes aujourd'hui avec la non reconnaissance des diplômes, le recul de l'âge de la retraite en portant dès aujourd'hui à 41,5 années de cotisations, la remise en cause des "35 H", sont des éléments qui devraient bousculer le monde du travail en cette rentrée.

41,5 ans de cotisations en finissant les études à 26 ans, les jeunes sont touchés de plein fouet par les nouvelles réformes.

Alors pas une minute à perdre !

Organisons-nous dans nos syndicats, nos entreprises ! Mobilisons-nous !

La jeunesse résistante est en ordre de marche pour faire échec à toutes ces mesures antisociales et antidémocratiques.

Jeunes, inscrivez-vous dès maintenant pour participer à tous les mouvements de colère, de protestation et de revendications.

Des dates importantes nous attendent :

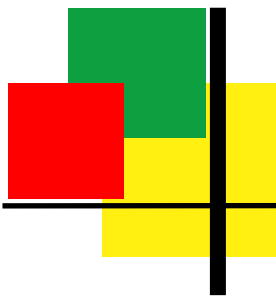
- **16, 17 & 18 septembre 2011**, le CFJ participe à la Grande Fête de L'Humanité et sera présent au stand de la Fédération au Forum Social durant les 3 jours pour aller à la rencontre des jeunes et débattre avec eux.
- **21 septembre 2011** à Toulouse sur la santé et la sécurité au travail pour les 10 ans de la catastrophe d'AZF où 31 salariés ont laissé leur vie.
- **27 septembre 2011** à la salle du CCN à Montreuil : Assemblée Générale des syndicats de la Fédération.
- **11 octobre 2011** : action interpro prévue.
- **23 octobre 2011** : 70^{ème} commémoration des fusillés de Châteaubriant avec un débat à 17 H 30 organisé par les jeunes du CFJ.

La jeunesse n'oublie pas le passé et le CFJ est là pour le rappeler car nous ne voulons pas revivre ces années noires qui ont marqué le 20^{ème} siècle.

Jeunes, luttons pour notre avenir !

Organisons-nous, mobilisons-nous et agissons !

La victoire ne viendra uniquement que si la résistance est d'un haut niveau.



Un syndicalisme d'adhérents : pour changer de société.

Nous vivons actuellement une des périodes les plus violentes de remise en cause des acquis que la classe ouvrière a conquis par les luttes.

Il en va du Code du travail, des Conventions Collectives, de la protection sociale, des salaires, des libertés syndicales, des conditions de travail, etc.

La politique gouvernementale n'a d'autre objectif que de répondre aux revendications du patronat, afin d'accroître l'exploitation capitaliste, en créant les conditions d'une modification en profondeur de la société au service du capital.

Face à cela, n'y a-t-il pas urgence à s'investir toujours plus dans le renforcement de la CGT ?

Face au gouvernement et au patronat, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force, c'est d'être nombreux et organisés !

Un des axes validés par le 49^{ème} congrès confédéral, est "d'aller vers un syndicalisme d'adhérents, reposant sur une vie syndicale active et démocratique permettant à chaque syndiqué d'être pleinement impliqué dans l'organisation".

Pour notre Fédération, la mise en œuvre de cette résolution doit se traduire par une volonté de l'ensemble de nos syndicats, autant que possible, à la tenue dans chaque base organisée de congrès ou assemblées générales de syndiqués.

Construire et impulser une qualité de vie syndicale.

Que ce soit pour :

- ☞ Déployer une activité revendicative avec les salariés afin de construire un rapport de forces.
- ☞ Gagner sur les revendications.

Nous avons besoin d'une force syndicale organisée qui aura en charge l'impulsion du syndicat ou de la section syndicale.

Son but sera d'animer l'activité du syndicat, à partir des décisions prises par l'ensemble des syndiqués lors des congrès ou assemblées, et dans le respect des orientations de la CGT.

Cela passe par la désignation d'un collectif composé de militants qui animeront la vie syndicale et revendicative dans l'entreprise.



Que ce soit dans chaque syndicat ou au niveau de la Fédération, chacun sait que les choses ne se font pas toute seule et que ce n'est qu'au prix de la volonté, de la persévérance et de la rigueur que nous parviendrons à construire un syndicalisme d'adhérents.

C'est donc sur cette voie qu'il faut progresser.

A chaque moment de la vie du syndicat, nous devons nous poser la question du renforcement.

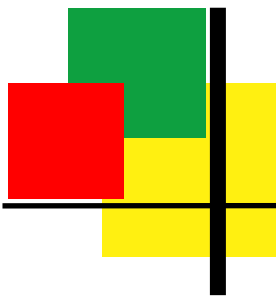
L'adhésion, encore plus qu'hier, n'est jamais spontanée, elle est le résultat de l'engagement dans l'action et dans les luttes, de l'amélioration de la qualité de notre vie syndicale, des débats avec les salariés sur la nécessité de construire un outil CGT pour les luttes et les succès.

Le syndicalisme dont chaque salarié a besoin, c'est l'affaire de tous, dans et hors de l'entreprise.

A chaque moment, apportons les arguments pour aider à faire franchir le pas à des collègues afin qu'ils se syndiquent ou qu'ils contribuent à créer de nouveaux syndicats.

La situation sociale et politique actuelle, les attaques contre le monde du travail avec son lot de précarisation, de déréglementation, de casse de nos industries et de nos garanties collectives, offrent de multiples occasions de rappeler que la construction du rapport de forces passe forcément par le renforcement de la CGT.

Créer les conditions de la syndicalisation, améliorer notre organisation, **c'est se donner les moyens de gagner et de repousser l'arbitraire et les injustices pour aller vers un changement de société.**



HISTOIRE SOCIALE

Les auteurs du massacre de Châteaubriant 1941 :

l'alliance des patrons et de l'extrême droite.

Le 20 octobre 1941, un officier allemand est abattu par des résistants à Nantes.

La réaction des nazis est immédiate, ils ordonnent qu'en représailles, on fusille 50 otages. Mais lesquels ? Les Allemands n'interviennent pas dans le choix des victimes. L'homme qui désigne les suppliciés s'appelle Pierre Pucheu, le ministre de l'Intérieur de Pétain. C'est lui qui condamne à mort les 27 fusillés de Châteaubriant, parmi lesquels le jeune Guy Môquet.

Tous sont communistes, la plupart sont militants de la CGT et le hasard n'a rien à y voir : Pucheu explique clairement son choix comme dicté par la volonté d'"éviter de laisser fusiller 50 bons Français". A ses yeux, un communiste, un syndicaliste, ne sont pas de bons Français.

Pucheu choisit les otages dans leurs rangs simplement parce qu'il est un digne représentant de cette droite collaborationniste viscéralement anti-rouges, au point de faire sienne la devise : "plutôt Hitler que le Front populaire".



Victor Renelle

Au moment d'entrer en politique, Pucheu n'est pas n'importe qui : administrateur des fonderies de Pont-à-Mousson, des aciéries de Micheville, fondateur du Cartel international de l'acier, *il est l'un des plus éminents représentants de ce qu'on appelait alors le Comité des forges, l'ancêtre du MEDEF.*

Pucheu, donc, choisit. Politiquement : Charles Michels, secrétaire général des cuirs et peaux CGT ; Jean-Pierre Timbaud, dirigeant de la métallurgie CGT ; Jean Poulmarch, dirigeant du syndicat des produits chimiques CGT ; Jules Vercruysses, dirigeant du textile CGT ; Désiré Granet, dirigeant du papier-carton CGT ; Jean Grandel, secrétaire de la fédération postale CGT, etc..."

Il connaît personnellement plusieurs d'entre eux pour les avoir eus en face de lui dans la délégation CGT qui négociait victorieusement les accords de Matignon de 1936. La frange la plus puissante du patronat français, en cheville avec l'État pétainiste, a profité de l'exigence allemande d'exécuter des otages pour éliminer ses opposants politiques en même temps que les animateurs du mouvement social, pour mieux le décapiter.

Pucheu, également créateur des sinistres "Sections spéciales", sera fusillé le 20 mars 1944 pour trahison.

70 ans

après ce drame, le révisionnisme est à l'œuvre pour réécrire l'histoire : Sarkozy a instrumentalisé un "Guy Môquet résistant" en oubliant volontairement que ce dernier est mort uniquement parce qu'il était communiste.

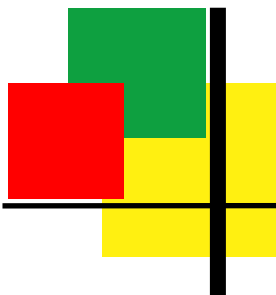
Plus grave, le 27 avril dernier, la Cour de cassation a annulé le jugement condamnant l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, pour avoir déclaré que l'occupation allemande n'avait pas été particulièrement inhumaine.

Dimanche 23 octobre 2011 : 70^e anniversaire des fusillades. Qui, sinon les militants, doivent faire le nécessaire pour assurer leur présence à Châteaubriant ?



René Perrouault

Soyons dignes d'eux.



29 juin 2011, journée d'études : obligations comptables des organisations syndicales.

La transparence financière demande une transparence également dans notre démarche. Le renforcement en adhérents s'impose avec force pour gagner sur nos revendications.

Le 29 juin 2011, plus de 60 bases syndicales de la FNIC CGT, représentant 110 personnes, se sont réunies à Montreuil pour s'informer sur la transparence financière des syndicats imposée par la loi sur la représentativité du 20 août 2008.

Une loi, qui est une régression sociale depuis la loi WALDECK-ROUSSEAU sur les syndicats en 1885 qui permettait aux salariés de s'organiser en ne rendant des comptes qu'à leurs adhérents.

C'est une remise en cause du droit des salariés de s'organiser librement et rapidement en désignant collectivement un **délégué syndical**. Cela est une difficulté aujourd'hui, et cela va demander un véritable parcours du combattant tant sur le délai pour être reconnue organisation syndicale représentative avec un délégué syndical CGT ayant obtenu 10 % des voix aux élections professionnelles (2 ans), que sur la transparence financière avec obligation de tenir au minimum un journal Recettes/Dépenses à partir du 1^{er} janvier 2009 et la tenue d'un Bilan/Compte de résultat simplifié avec publication des comptes à partir de 2013 auprès de la DIRECCTE.

Ceux qui ne respecteront pas ces principes pourront se voir contester leur représentativité. C'est-à-dire leur existence même de syndicat !

D'où la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, de renforcer notre organisation syndicale CGT avec une démarche qui va demander au syndiqué de s'investir davantage dans les prises de décisions collectives du syndicat :

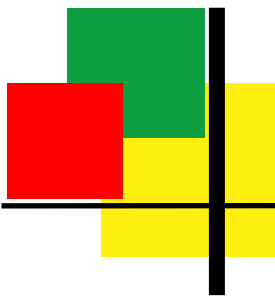
TRAVAIL COLLECTIF = TRANSPARENCE dans notre démarche.

Plus nombreux en adhérents = Plus de chance d'arracher des VICTOIRES.

Afin de faciliter cette démarche et pour permettre la tenue des comptes de nos syndicats, la FNIC vient d'éditer un guide pratique accompagnant un logiciel. Il est disponible dès maintenant.

La Fédération organisera dans les régions, les pôles départementaux, des formations avec nos syndicats, en fonction des demandes.





Pour un État Palestinien.

A ce jour, 117 États reconnaissent l'État Palestinien dans ses frontières de 1967, ce que devrait faire officiellement l'ONU en septembre. Par cette reconnaissance solennelle, l'ONU va corriger quelque peu une situation qui n'a que trop duré.

Ce qu'on appelle "le printemps arabe", avec la chute de quelques dictateurs, et la réconciliation palestinienne entre le Fath et le Hamas n'y sont certainement pas pour rien dans l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de la question palestinienne.

Il est malgré tout regrettable de constater que l'État d'Israël et son allié de toujours les États-Unis d'Amérique font tout pour que l'admission d'un État Palestinien par l'ONU échoue.

Pour les palestiniens la reconnaissance d'un État Palestinien libre et indépendant dans les frontières de 1967 est une réaction non violente que la communauté internationale doit avoir en réponse à l'expulsion et à la permanente construction de colonies israéliennes en territoire palestinien.

Qu'est-ce que "les frontières de 1967" ?

Le 5 juin 1967 Israël attaque l'Egypte, la guerre dite "des six jours" l'oppose à une coalition Egypte – Syrie – Jordanie – Irak. Au final, Israël triple sa superficie en annexant Gaza et le Sinaï égyptien, le plateau du Golan, Jérusalem et la Cisjordanie palestinienne.

L'ONU condamne ces annexions et adopte la résolution 242 qui demandait l'évacuation des territoires occupés. Résolution qui reste lettre morte par la volonté affichée des grandes puissances occidentales.

Les États-Unis vont systématiquement utiliser leur droit de veto au Conseil de Sécurité dès qu'il s'agit de prendre des sanctions contre Israël.

Quelle est l'attitude du gouvernement israélien et de l'État d'Israël ?

Même si un temps M. Benyamin Netanyahu, chef du gouvernement israélien, après de nombreuses années de refus, s'est dit prêt à reconnaître un État Palestinien, son véritable objectif est de n'ac-

corder aux palestiniens qu'un État composé de quelques confettis de terre par-ci par-là en Palestine.

État s'apparentant plus à une réserve de population "indienne" qu'à un véritable État souverain.

La politique israélienne de colonisation des territoires occupés est là pour le démontrer.

De plus M. Benyamin Netanyahu exige des palestiniens qu'ils reconnaissent Israël comme État juif. Hypothéquant de fait les droits fondamentaux des Israéliens arabes.

Un peu comme si demain nous exigeons de la communauté internationale que la France soit reconnue comme un État gallo-catholique et non plus comme la République Française, excluant de fait tous ceux et celles qui ne pensent pas ainsi !

En Israël, un quart de la population n'est pas considérée comme juive par le ministère de l'intérieur et ne dispose d'aucun pouvoir sur la définition de son identité. Un État juif cela signifie, comme cela se pratique en ce moment, qu'un juif qui foule du pied le sol de l'État d'Israël bénéficie automatiquement du droit de devenir citoyen israélien.

C'est ce qui est refusé aux populations arabes originaires de Palestine et qui vivent en Israël.

Par cette attitude du pouvoir politique israélien, on peut se demander si les populations non juive ne vont pas être obligées de porter un signe distinctif dans leur propre pays, comme ce fut le cas en France sous l'occupation nazie pour les juifs français ?

Quelle est l'attitude de la France et de l'Union Européenne ?

Pour notre pays, il est important que le gouvernement français vote OUI à l'ONU et apporte son soutien à la reconnaissance de l'État Palestinien. Car le calvaire de ce peuple n'a que trop duré et la paix au Moyen-Orient n'a pas de prix.

Pour l'Union Européenne, même si celle-ci a condamné verbalement ou par écrit les politiques d'urbanisme israéliennes qui réduisent la présence des palesti-

niens sur leur propre territoire, elle n'a jamais mis en application d'actes concrets contraignants pour Israël.

Le Parlement européen avait demandé en 2002 de suspendre l'accord entre l'UE et Israël, mais cela n'a jamais été suivi d'effet. Tout comme la décision prise en 2004 par la Cour Internationale de Justice qui demandait à Israël de détruire le mur construit en Cisjordanie. Rien n'y a fait, le mur de l'apartheid est là et s'étend.

Contraindre Israël à respecter le droit et les décisions internationales, c'est la seule voie possible pour la paix dans cette région.

Pour la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT, la reconnaissance d'un État Palestinien dans les frontières de 1967 passe par la reconnaissance à ses côtés d'un État Israélien multiculturel pour tous ses citoyens, sans discriminations aucunes. Deux États reconnus par la communauté internationale.

D'autre part, nous exigeons la levée totale du blocus de la bande de GAZA complètement "étranglée économiquement" depuis des années par l'État Israélien, ce dernier s'arrogeant le droit de bloquer ou laisser effectuer toute aide ou échange financier ou économique vers la population de GAZA.

Nous dénonçons l'attitude scandaleuse du gouvernement israélien qui, avec l'aide de certains pays, a arraisonné la flottille internationale d'aide humanitaire (15 navires avec à leur bord 1500 militants d'une centaine de pays, des denrées alimentaires, des matériaux de construction et d'équipements médicaux).

Aujourd'hui, tous les citoyens du monde se doivent de rappeler la Communauté Internationale à ses obligations en demandant que l'Assemblée Générale des Nations Unies utilise son pouvoir pour l'application obligatoire des résolutions de l'ONU sur la PALESTINE et des prescriptions du droit international, si nécessaire sous la contrainte de sanctions internationales, diplomatiques, économiques, et judiciaires.

ISRAEL étant un ÉTAT comme les autres, doté de mêmes droits et de mêmes obligations !

Communiqué de la FNIC CGT,
Montreuil, le 27 juillet 2011

Pour Réunica,
créer du lien c'est essentiel.



Humain, juste, solidaire...

Pour plus de 8 millions de clients, les experts Réunica font de ces valeurs une réalité quotidienne. Grâce à un conseiller dédié, un suivi personnalisé et des garanties et services performants, vous disposez d'une protection sociale solide et sur mesure.



Certification
Qualité pour
la Prévoyance
et l'Accueil

Prévoyance ★ Santé ★ Épargne ★ Retraite ★ Action sociale

Contact au 01 40 22 36 76
www.reunica.com



RÉUNICA

Des idées en + pour mieux vous protéger